



HAL
open science

Les mairies et les sociétés de préparation militaire : aux sources des sociabilités sportives en milieu rural. Le cas de la Drôme et de l'Ardèche (1880-1914)

Lionel Pabion

► To cite this version:

Lionel Pabion. Les mairies et les sociétés de préparation militaire : aux sources des sociabilités sportives en milieu rural. Le cas de la Drôme et de l'Ardèche (1880-1914). Sylvain Villaret; Philippe Tétart. Les édiles au stade. Aux origines des politiques sportives municipales. Vers 1850-1914, PUR, pp.383-404, 2020, 978-2-7535-8034-3. hal-04095645

HAL Id: hal-04095645

<https://hal.science/hal-04095645>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Lionel Pabion, « **Les mairies et les sociétés de préparation militaire : aux sources des sociabilités sportives en milieu rural. Le cas de la Drôme et de l'Ardèche (1880-1914)** », in Sylvain Villaret, Philippe Tétart. *Les édiles au stade. Aux origines des politiques sportives municipales. Vers 1850-1914*, PUR, pp.383-404, 2020.

Version auteur pre-print – cette version diffère légèrement de la version imprimée suite au travail d'édition.

CC-BY-NC-ND : Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage selon les Conditions Initiales

Les mairies et les sociétés de préparation militaire : aux sources des sociabilités sportives en milieu rural. Le cas de la Drôme et de l'Ardèche (1880-1914)

Lionel Pabion

Il n'est possible à un peuple d'être efficacement pacifique qu'à condition d'être toujours prêt à la guerre. [...] Ce serait commettre un crime contre la civilisation que de laisser déchoir notre pays, au milieu de tant de nations qui développent sans cesse leurs forces militaires¹.

Le message adressé à la Chambre par le nouveau président Raymond Poincaré est révélateur. Dans la France de 1913, la préparation militaire du pays est un objectif primordial. Les tensions internationales, de la crise diplomatique à propos du Maroc jusqu'aux guerres balkaniques, mettent les nations européennes sur le pied de guerre.

Les premières politiques sportives, tout au moins leurs ébauches, n'échappent pas à ce contexte politique. Ainsi, une large partie du soutien initial de l'État aux exercices physiques poursuit l'objectif d'augmenter les capacités défensives du pays, en particulier grâce aux sociétés « conscriptives²», qui visent à préparer la jeunesse avant son passage sous les drapeaux. En effet, tous les jeunes hommes doivent faire un service militaire court : trois ans en 1889, deux ans à partir de 1905, et de nouveau trois ans après 1913. Les militaires jugent que ce temps est insuffisant et qu'il faut former les recrues avant le passage à la caserne,

¹ Message adressé par Raymond Poincaré à la Chambre lorsqu'il devient président de la République et lu par le président du Conseil, Aristide Briand, le 20 février 1913. *Journal Officiel, débats parlementaires*, février 1913, p. 471.

² Pierre Arnaud, « La trame et la chaîne : le réseau des sociétés conscriptives (1870-1890) », *Sport histoire*, 1988, n° 1, p. 41-83.

notamment par une éducation physique adaptée, propice au « débouillage » des futurs conscrits. Cet utilitarisme sportif est largement partagé³. Dès lors, si les infrastructures sportives ne se généralisent qu'après les années 1920, des actions du gouvernement, en partie relayées au niveau local par les collectivités, émergent dès le dernier quart du XIX^{ème} siècle, dans la perspective hygiéniste de « régénérer la race » et dans une logique militaire. Les budgets consacrés à la préparation militaire commencent même à devenir conséquents dans la décennie précédant la guerre, dépassant le million de francs en 1908 (1,58 million) pour atteindre 2,544 millions en 1913⁴. Ce volontarisme s'applique à un champ des pratiques physiques encore en construction, qui n'a pas la clarté actuelle, et où se mêlent sports anglais, jeux et gymnastique ; joueurs, compétiteurs, médecins et militaires. L'agrément des sociétés par le ministère de la Guerre, à partir de 1908⁵, est un exemple de cet enchevêtrement, regroupant sous un même statut et sous le contrôle de l'autorité militaire clubs de sports, sociétés de tir et sociétés de gymnastique. Il s'agira donc ici de faire un double pas de côté.

Le premier consiste à souligner l'importance, rarement mise en avant, des sociétés de préparation militaire dans l'acculturation sportive des Français. Avant 1914, de nombreux clubs ont en effet des liens avec la préparation militaire, proposant par exemple à leurs adhérents des exercices de gymnastique, des cours d'instruction militaire, des marches ou des exercices de tir, cette dernière pratique devenant même un véritable sport national avec 1 000 sociétés dédiées et 200 000 adhérents. Alain Garrigou a ainsi pu considérer que « la postérité (celle des grands clubs urbains comme celle des sports anglais) » aurait « quelque peu faussé les perspectives » en minimisant « la place et le rôle des pratiques axées sur la préparation militaire », ajoutant que, « dans la genèse du mouvement sportif », on a pu les voir comme « un archaïsme sinon un frein⁶ ». Il faut ainsi examiner l'hypothèse selon laquelle les premières politiques sportives ont été pour partie guidées par des préoccupations hygiénistes et militaires.

Second pas de côté : observer l'espace rural, quand l'historiographie a essentiellement étudié le monde urbain comme premier creuset des sports, alors que la majorité des associations, de préparation militaire notamment, sont rurales. La Seine-et-Oise étudiée par Tony Froissart en est un exemple éloquent, avec plus de 400 sociétés créées entre 1900 et 1919 dont 83% sont des associations de gymnastique, de tir ou de préparation militaire⁷.

³ Voir par exemple P. de Coubertin, « La Force nationale et le Sport », *Revue des deux mondes*, tome 7, 1902, p. 916-924.

⁴ Commission de l'Armée, rapport d'Henry Paté, 14 mai 1913.

⁵ Cf. Benoît Caritey, « Les sociétés agréées (1908-1940) : prémices d'une politique sportive », *Stadion*, n° 27, 2001, p. 40.

⁶ Alain Garrigou, « La naissance du mouvement associatif sportif sous la III^e République en Dordogne » in J. Camy, Pierre Arnaud (éd.), *La Naissance du mouvement sportif associatif en France*, Presses Universitaires de Lyon, 1896, p. 242.

⁷ Tony Froissart, *L'Impasse du sport rural : la Seine-et-Oise de 1880 à 1939*, PUFC, 2006, p. 81.

Deux pas de côté qui invitent à appréhender sous un angle singulier la question de l'engagement de l'État dans la promotion des activités physiques et sportives. De fait, les discours ambitieux des plus hautes autorités politiques se transforment rarement en engagement financier. Les collectivités locales sont ainsi obligées de prendre en charge les nouvelles sociabilités liés aux pratiques conscriptives et sportives, en particulier dans les campagnes ; on peut alors se demander en quoi cette prise en charge relèverait, ou non, d'une politique sportive.

Alors que l'histoire institutionnelle du sport se concentre traditionnellement sur la création des fédérations, des compétitions et des infrastructures, le double point de vue de la préparation militaire et de la ruralité, mis en tension avec la question des actions publiques en faveur des pratiques physiques ou sportives, fait apparaître deux hypothèses.

Première hypothèse : celle d'un moment intermédiaire, qui commence avant 1914 mais qui dure jusque dans les années 1930, où sport et préparation militaire ne sont pas deux domaines distincts, mais deux nuances d'un même genre d'activités, qui se nourrissent mutuellement, se confondent, parfois s'opposent, jusqu'au sein des associations elles-mêmes. Les clubs sportifs proposent souvent à leurs membres des exercices militarisés, à l'image des brevets de vélocipédie militaire. Les sociétés conscriptives et sportives ont également des logiques de socialisations similaires. Sous ce jour, il semble donc que le rôle de la préparation militaire dans la construction des sociabilités et des politiques sportives a été minoré par l'historiographie.

Seconde hypothèse : la place de la préparation militaire serait particulièrement importante dans les campagnes. Certaines dynamiques sont similaires aux logiques urbaines, que ce soient les stratégies sociales des dirigeants ou la recherche des avantages militaires pour les sociétaires, grâce au brevet d'aptitude militaire créé en 1908. En revanche, certaines caractéristiques sont spécifiquement rurales. Premier élément de distinction : le poids plus important des pratiques conscriptives dans le réseau associatif. Elles apparaissent alors comme la forme privilégiée de la construction de sociabilités nouvelles. Deuxième spécificité : la fragilité des associations, qui donne aux communes rurales un rôle proportionnellement plus important qu'en ville, malgré des ressources minimales. Paradoxalement, les mairies rurales semblent ainsi particulièrement à l'avant-garde en matière de soutien aux pratiques physiques et sportives.

Les municipalités de la Drôme et de l'Ardèche ont été ici choisies pour éprouver ces hypothèses⁸. Ces deux départements ruraux permettent d'analyser

⁸ Cf. Lionel Pabion, *La Préparation militaire en Drome-Ardèche (1880-1914)*, mémoire de master, Université Lumière Lyon 2, sous la direction d'E. Lynch, 2014, ainsi que sur une thèse en cours intitulée provisoirement *Des loisirs militarisés : les sociétés de préparation militaire en France (années 1880 - années 1930)*, sous la direction d'E. Lynch, Université Lyon 2.

le rôle de la préparation militaire dans une région assez représentative du territoire national. Certes, le mouvement n'y est pas généralisé comme dans le Nord, les Vosges ou la Gironde ; cependant il est plus développé que dans le Massif central ou dans le Midi. Ainsi, de 1909 au premier trimestre 1913, 53 sociétés demandent l'agrément en Ardèche, 43 dans la Drôme, pour 63 sociétés en moyenne dans le reste du pays (les départements du Nord et de Paris gonflant cette moyenne). Les demandes d'agrément semblent donner l'ordre d'idée le plus sûr⁹, tant le compte des associations à partir des fonds départementaux ou de la presse peut paraître aléatoire.

Ces deux exemples permettent d'appréhender le soutien des mairies rurales à des associations aux pratiques ambiguës qui, au-delà de leur caractère militarisé, font émerger des sociabilités nouvelles et introduisent des activités sportives. Ils permettent également de mettre en évidence les ressorts et les objectifs des ébauches de politiques municipales, motivées à la fois par des stratégies sociales de notabilité et par des finalités politiques, dans le contexte des tensions idéologiques de la Belle Époque.

1. L'émergence de nouvelles sociabilités grâce au soutien des mairies rurales

Il est être peut être exagéré de parler de « politiques sportives » à propos de collectivités rurales avant 1914 : leur intervention reste épisodique, minime et centrée sur la préparation militaire. Mais il s'agit de voir en quoi les mairies encouragent par là des formes de pratiques physiques qui œuvrent au développement du sport.

Soutien des conseils municipaux et associationnisme rural

Premier constat : avant 1914 et jusque dans l'entre-deux-guerres, les discours volontaristes des gouvernements successifs en matière de préparation militaire et d'éducation physique se traduisent toujours par des budgets largement insuffisants. L'organisation du mouvement est laissée *de facto* à la charge de grandes fédérations, c'est-à-dire, principalement, à l'Union des sociétés de gymnastique de France, à l'Union des sociétés de tir de France et aux deux unions « préparatistes » républicaines, spécialisées dans une éducation physique et morale à vocation militaire, l'Union des sociétés de préparation militaire de

⁹ En 1914, 6 000 sociétés environ ont été agréées sur tout le territoire. Il faut aussi noter que de nombreuses sociétés fonctionnent sans agrément, notamment des sociétés scolaires, ce chiffre minore donc l'ampleur réelle de la mobilisation autour de la préparation militaire. Voir Archives Nationales (AN) F/7/12811, sociétés de préparation militaire (1909-1913).

France, dirigée par Adolphe Chéron, et la fédération nationale des sociétés de préparation militaire de France et des colonies dirigée par Lucien Lattès.

De plus, l'essentiel des subventions est capté par les associations urbaines, influentes et, pour certaines, plutôt florissantes. Au contraire, les sociétés rurales regroupant seulement quelques membres connaissent de grandes difficultés pour acheter les équipements nécessaires à leur fonctionnement (matériel de tir, agrès, uniformes, etc.) ; c'est la raison pour laquelle les conseils municipaux jouent un rôle fondamental dans la construction du réseau associatif rural, par la préparation militaire, laquelle semble encore être la seule éducation physique assez légitime à leurs yeux pour être encouragée.

Cette prise en charge se manifeste par exemple à partir de 1909, lorsque le ministre de l'Intérieur, Georges Clémenceau, envoie une circulaire pour développer en priorité les sociétés de tir, notamment les sociétés scolaires et post-scolaires. Les préfets se tournent alors vers les municipalités. Dans le cas de la Drôme, les archives départementales conservent une bonne partie de leurs réponses, qui permettent de contourner le manque habituel de sources en ce qui concerne les petites mairies rurales. Ils rendent ainsi visibles des exemples des premières interventions publiques qui favorisent, au travers d'actions concrètes, la diffusion de nouvelles pratiques, en accordant certes des subventions limitées, mais aux effets directs et considérables.

Ainsi, le maire de Ratières, 314 habitants, a pour « intentions de fonder une société de tir au plus tôt, et, pour encourager les jeunes gens », signale que « le conseil municipal vient de voter à ce sujet une somme de 20 francs sur le budget additionnel de 1909¹⁰ ». Au village de Bésayes, 633 habitants, « le conseil municipal [vote] en session une somme de cinquante francs pour l'achat d'une carabine¹¹ ». La Motte-de-Galaure, 548 habitants, « fait l'acquisition en décembre 1907 d'une carabine avec accessoires, pour l'enseignement du tir » et, bien que la commune ne possède pas de société de tir, « chaque année pendant 3 mois, sous la direction de M. l'instituteur, des séances de tir ont lieu ; les unes sont pour les enfants de l'école, les autres pour les adultes » – les munitions étant « payées sur les dépenses imprévues du budget communal¹² ». A Saint-Uze enfin, le Conseil municipal acquiert en 1908 « un matériel de tir pour l'école de garçons » et contribue à la fondation d'une « petite société scolaire¹³ ».

Pour les villages isolés comptant peu d'habitants, l'action municipale est essentielle et prend souvent appui sur l'instituteur. En 1908, l'Union des Sociétés de Gymnastique de France diffuse d'ailleurs un document destiné à faciliter la création de sociétés. Il comprend la liste de ce « qu'il faut » et de ce que

¹⁰ Archives départementales de la Drôme (AD 26) : 11T4 462, sociétés de préparation militaire, généralités (1908-1914).

¹¹ AD 26 : 11T4 202.

¹² AD 26 : 11T4 440.

¹³ AD 26 : 11T4 501. Commune de Saint-Uze, 1 760 habitants en 1911.

« l'Union donne avec plaisir » ; à la rubrique « trouver un local », on lit : « à la mairie, à l'école¹⁴ ».

Les départements sont aussi des collectivités à l'avant-garde en matière d'aide aux associations. Les conseils généraux disposent potentiellement des fonds nécessaires pour soutenir les sociétés des petites communes. Le préfet est souvent un incitateur, le rouage essentiel qu'utilisent le gouvernement et les grandes fédérations préparatistes et sportives pour peser sur les élus locaux. Ainsi les services préfectoraux de la Drôme apprennent-ils au ministre qu'en 1913 le Conseil Général encourage les associations par des subventions allant de 25 à 100 francs¹⁵. A titre d'exemple, en 1914, la petite société de tir scolaire et post-scolaire agréée de la Baume-Cornillane, 386 habitants, peut compter sur 25 francs de subvention, en plus de ses 55 francs de cotisations, ce qui permet d'acheter 2 000 cartouches, des cibles en cartons et de la colle, de dépenser 20 francs en frais de concours, enfin de financer une partie de la reconstruction d'une butte de tir¹⁶.

Cet engagement des collectivités, réel et concret, reste encore modeste et ponctuel, et ne se cristallise pas encore en une véritable politique de l'éducation physique en milieu rural. Néanmoins, autour des années 1910, un mouvement dans ce sens semble s'amorcer, en lien avec des évolutions du service militaire. Dès 1900, un brevet militaire de gymnastique et de tir donne aux jeunes conscrits certains avantages. Mais c'est sa transformation en un brevet d'aptitude militaire en 1907-1908 qui donne une véritable impulsion au mouvement. Le gouvernement, les collectivités et l'armée commencent à s'impliquer davantage et les sociétés se multiplient, tandis que les jeunes ruraux affluent, attirés par les avantages qu'ils peuvent en tirer. Ces avantages sont, sous certaines conditions, le choix du régiment d'affectation, une promotion plus rapide, le devancement d'appel, ce qui peut permettre aux conscrits d'aménager au mieux les contraintes du service militaire.

Tony Froissart a montré que 50% des sociétés créées entre 1900 et 1919 en Seine-et-Oise s'implantent en milieu rural¹⁷, c'est un exemple qui montre un vif associationnisme dans les campagnes ; néanmoins, un certain nombre de problèmes spécifiques permettent de comprendre, à l'inverse, pourquoi le mouvement sportif se développe plus facilement en ville. Les associations rurales sont en effet confrontées au manque d'adhérents potentiels à cause du peu de jeunes dans les communes, dans un contexte d'exode rural. L'éloignement géographique des membres entre eux, surtout dans les communes éclatées en hameaux, est une contrainte supplémentaire. Autre frein : le manque de

¹⁴ AD 26 : 11T4.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ AD 26 : 11T 4.

¹⁷ « Sur l'ensemble de la période [1881-1939], pour un nombre d'habitant équivalent, il se crée davantage de clubs en zone rurale que dans l'espace urbain ». Tony Froissart, *op. cit.*, 2006, p. 50.

personnel encadrant compétent, notamment des instructeurs militaires, plus difficile à trouver dans les campagnes puisqu'il n'y a pas toujours de garnison à proximité. Enfin, l'absence d'infrastructures est un problème récurrent. Dans la Drôme, à Ponsas, 392 habitants, au tournant des années 1910, la création d'une société de tir est par exemple étudiée par le Conseil municipal, mais « tout fait défaut, dans la localité : emplacement convenable, instructeurs pouvant disposer de temps nécessaire, ressources difficiles à trouver¹⁸ ». L'argent est en effet un autre obstacle essentiel, malgré le soutien des mairies, limité et souvent insuffisant. Les archives des sociétés montrent que le recours au mécénat représente alors un recours et, finalement, la majeure partie des revenus de sociétés. Ainsi, à Montpezat-sous-Bauzon en Ardèche, 1 796 habitants, la société Pro Patria, fondée en 1911, dispose pour son premier budget de 233,50 francs composé à 54% de « dons, legs, revenus etc. », à 33% de cotisations et seulement à 13% d'aides communales. Cette année-là, la société ne parvient pas à couvrir ses 252,15 francs de dépenses. En 1912, malgré 50 francs de dotation du ministère de la Guerre pour installer un stand, 75 francs de subventions du ministère de l'Intérieur et 30 francs de la commune, 66% des revenus proviennent de dons, les cotisations ne représentant que 14% des recettes et les subventions seulement 21%¹⁹.

Ces associations ont souvent une durée de vie très courte. Les Archives départementales regorgent de cas de sociétés dissoutes après seulement quelques mois de fonctionnement. Leur existence est fragile : elles peuvent disparaître au gré du départ au service militaire de plusieurs de ses sociétaires, jamais remplacés ; elles peuvent dépérir lorsqu'un dirigeant déménage, décède ; elles peuvent s'étioler lorsque les sociétaires ne s'entendent plus ou se désintéressent de l'association. À cause de formes attrayantes, notamment grâce aux avantages que peuvent en tirer les futur conscrits, des malentendus sont susceptibles de s'installer à propos d'activités finalement peu récréatives, encadrées par une discipline stricte et une hiérarchie affirmée, ce qui peut lasser rapidement les pratiquants. C'est le cas à Margès, 556 habitants : le maire déplore en 1909 que « la société de tir que M. l'instituteur a créé l'année dernière, après avoir bien fonctionné au début, a périclité peu à peu par suite de la négligence et du manque de persévérance des jeunes gens qui la composaient et a cessé d'exister²⁰ ». Il est aussi difficile d'attirer les jeunes et de convaincre les adultes, notamment les parents, l'activité physique, en tant que loisir, ayant parfois la réputation d'être

¹⁸ AD 26 : 11T4 456, sociétés de préparation militaire généralités (1908-1914). Commune de Ponsas, arrondissement de Valence (Drôme), 392 habitants en 1911.

¹⁹ Données extraites du carnet de SAG de la société. Camille Massez, 2013, *La Guerre au village (Les conséquences de la Grande Guerre sur un village de l'arrière : Montpezat-sous-Bauzon, Ardèche)*, Mémoire de master sous la direction d'E. Lynch, Université Lumière Lyon 2. Commune de Montpezat-sous-Bauzon, arrondissement de Largentière (Ardèche), 1 796 habitants en 1911.

²⁰ AD 26 : 11T4 343, sociétés de préparation militaire généralités (1908-1914). Margès, arrondissement de Valence (Drôme), 556 habitants en 1911.

dangereuse et inutile, à l'instar du tir. Le directeur de l'enseignement primaire de la Drôme constate ainsi en 1910 que, dans l'arrondissement de Nyons, « trop souvent, les habitants sont indifférents sinon hostiles à cet enseignement²¹ » du tir à l'école.

Une acculturation sportive progressive

Malgré toutes les difficultés évoquées, grâce au soutien et à l'intervention des municipalités, les sociétés conscriptives se sont particulièrement développées en milieu rural. Pierre Arnaud a montré cet essor pour le Rhône, rappelant que « les zones rurales semblent s'être mobilisées plus précocement que les zones urbaines » pour une « activité physique [...] presque entièrement tournée vers une préparation militaire²² ». De fait, de 1908 à 1913, 49% des demandes pour obtenir l'agrément du ministère de la Guerre au niveau national proviennent de communes de moins de 2 000 habitants, 27% de bourgs entre 2 000 et 15 000 habitants²³. Pour la Drôme et l'Ardèche, sur 96 demandes, 54% concernent des villages de moins de 2 000 habitants²⁴, 38% des communes de 2 000 à 15 000 habitants. Le mouvement de la préparation militaire est donc davantage rural et décentralisé que celui des sports anglais, surtout concentré dans les centres urbains. Dès lors, la grande majorité des associations de loisirs dans les villages étant des sociétés conscriptives, elles ont comparativement eu plus d'effets, d'influence, dans les campagnes qu'en ville.

Ces nouvelles sociabilités militarisées, qui se développent par ce biais, sont un terreau du développement des pratiques sportives. Développer le tir dans un village, c'est aussi introduire de nouvelles manières pour la jeunesse de se retrouver, de s'amuser ; il en est de même pour la gymnastique. Une somme réduite, la mise à disposition d'un terrain, d'une salle, voire un simple soutien officiel, sont autant d'initiatives capables d'impulser l'apparition des nouvelles formes de lien social. C'est le cas de la société de tir les « Francs-tireurs péageois », fondée en 1912 et agréée par le Ministère de la guerre. Après-guerre, elle devient « l'Association Sportive Bourg-de-Péage » et ses membres pratiquent le tir, mais aussi de nombreux sports dont le football ou l'athlétisme²⁵. En Ardèche, « l'Étoile Sportive Albenassienne » propose les activités suivantes : « gymnastique, tir et préparation militaire, sports ». Fondée en 1908, elle est

²¹ AD 26 : 1R 523, préparation au BAM (1900-1914).

²² Pierre Arnaud, *Le Sportman, l'écolier, le gymnaste. La mise en forme scolaire de la culture physique*, thèse de doctorat d'État en sciences de l'éducation, Université Lyon 2, 1896, p. 286.

²³ Sur environ 6 000 demandes d'agrément. ANF/7/12811, sociétés de préparation militaire (1909-1913).

²⁴ 29% du total des demandes concernent des communes de 1 000 habitants maximum. Source : recensements de 1911 disponibles sur <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>.

²⁵ AD 26 : 4 M 1738, associations sportives : déclaration et fonctionnement.

aussi agréée par le ministère de la Guerre, mais c'est également une des associations par lesquelles la pratique du rugby se diffuse dans la ville et dans la région avant 1914²⁶.

Le précieux témoignage de Claudius Favier (1883-1973) permet d'incarner cette évolution des pratiques²⁷. Certes, Claudius Favier n'est pas vraiment un rural puisqu'il habite dans les faubourgs de Bourg-en-Bresse, mais son témoignage est l'un des seuls disponibles, et son expérience est *a priori* valable pour les jeunes adhérents des sociétés conscriptives rurales. Sportif émérite, il raconte comment sa passion a commencé par la fréquentation du bataillon scolaire de Bourg-en-Bresse et ses défilés en uniforme, armé d'un fusil en bois. Il y découvre la gymnastique, puis participe à ses premiers concours, ce qui l'amène progressivement à devenir un véritable compétiteur. Il fait part de son émerveillement lors de son premier voyage jusqu'à la Ferney-Voltaire, à l'occasion d'une fête de gymnastique ; il insiste sur les joies du tourisme, sur la camaraderie, sur le goût déjà présent de la compétition et de la recherche du résultat. À travers une pratique intrinsèquement militarisée, on voit donc comment de jeunes hommes accèdent à la Belle Époque à de nouvelles formes de sociabilités qui, sans l'être initialement, deviennent progressivement sportives. On rejoint ainsi le propos d'Alain Garrigou jugeant que c'est « surtout avec les sociétés de préparation militaire de l'avant-guerre que [les campagnes] entrent de plein pied dans le mouvement associatif²⁸», et dans l'histoire des pratiques physiques modernes.

La « Pro Patria » de Montpezat²⁹, déjà évoquée, donne un exemple local du rôle d'acculturation des sociétés conscriptives. Créée et dirigée par les instituteurs et par quelques commerçants du village, elle dispose d'un drapeau en soie, modèle de l'armée, ainsi que d'un chevalet de tir, d'une carabine et d'un pistolet. L'instructeur est un lieutenant de gendarmerie. L'uniforme de la société se compose d'un béret blanc, d'un tricot blanc orné d'un ruban bleu, de pantalons et de culottes noires³⁰. Mais au-delà de cet aspect très militaire, elle utilise aussi « un local sablé de 16 mètres de long sur 7 mètres de large où se trouvent quelques agrès de gymnastique : barre fixe, trapèze, anneaux et corde lisse », ainsi que des « barres doubles mobiles à hauteur variable », des cordes lisses et un « boulet de lancement ». En ce qui concerne les séances d'exercices, en 1911, la société effectue 14 séances de tir avec 36 sociétaires en moyenne (environ 74 cartouches par tireur), mais aussi 7 marches avec 25 présents en moyenne, enfin 14 séances « d'éducation physique / préparation militaire » suivies en moyenne

²⁶ Archives départementales de l'Ardèche (AD 07) : 4M 235-238 : sociétés de tir, d'instruction militaire et de gymnastique (1871-1932).

²⁷ Rapporté par Pierre Arnaud, *op. cit.*, 1986, p. 1056-1069.

²⁸ Alain Garrigou, *op. cit.*, 1986, p. 247.

²⁹ Données extraites du carnet de SAG de la société de Montpezat, *op. cit.*

³⁰ Camille Massez, *op. cit.*, p. 21.

par 36 jeunes. La société a également formée une petite fanfare de tambours et clairons d'une douzaine de membres. Les jeunes peuvent donc autant être attirés par les avantages du brevet d'aptitude militaire, que par le plaisir d'être ensemble pour pratiquer des formes d'exercices physiques englobés dans des loisirs d'une forme nouvelle. Après-guerre, la presse locale mentionne des matchs de rugby disputés par cette même société, par exemple en 1922, contre une équipe d'Aubenas³¹. Autrement dit, lorsqu'une petite mairie décide d'acheter un fusil ou d'aider une société de gymnastique par la mise à disposition d'un local, aussi modeste que soit encore cet encouragement municipal, il amorce un mouvement culturel profond, qui n'est pas réduit aux seuls enjeux militaires. Ce passage progressif de l'uniforme au maillot est un rouage essentiel de l'émergence de nouveaux loisirs en milieu rural, de loisirs « sécularisés³² », qui s'ajoutent aux formes traditionnelles, puis les remplacent peu à peu³³.

De véritables épopées s'écrivent alors dans les villages, sous la forme initiale de l'éducation physique ou de la préparation militaire. C'est par exemple le cas à l'occasion du concours national de tir des écoles primaires. En 1896, le premier prix est remporté par les élèves de Saint-Étienne-de-Boulogne, petit village dans la région de Privas, qui ne compte alors que 800 habitants. Il faut imaginer les émotions provoquées chez les petits ruraux par la compétition entre les 360 écoles primaires de tout le pays ; puis les célébrations de la victoire qui modèlent et transforment les individus (par les souvenirs, les trophées) et les groupes dans lesquels ils évoluent (la famille, les amis, le village). L'école « reçoit pour un an le tableau de bronze, encadré sur lequel est inscrite chaque année l'école victorieuse, et une carabine d'honneur *La Française*³⁴ ». L'émulation compétitive dans le village fonctionne : un an plus tard, c'est l'élève Boiron qui remporte la première place individuelle au concours national³⁵. La presse mentionne l'année suivante un concours de tir ouvert au public, organisé dans la localité par une « société civile de tir », étalé sur les cinq dimanches de juillet, avec des prix d'une valeur de 250 francs³⁶. Un autre exemple, parmi d'autres, est le voyage à Turin de la société de gymnastique « l'Annonéenne », pour un concours international en 1911³⁷.

³¹ Contre la seconde équipe de « l'Étoile sportive albenassienne », Selon *Le journal d'Aubenas* du 21 octobre 1922.

³² Pierre Arnaud, « Pratiques et pratiquants : les transformations de la sociabilité sportive. L'exemple de Lyon et du département du Rhône entre 1850 et 1914 », in Jean Camy, Pierre Arnaud (dir.), *op. cit.*, 1986, p. 175.

³³ Cf. Jean-Claude Farcy, « Le temps libre au village » dans Alain Corbin (dir.), *L'Avènement des loisirs : 1850-1960*, Flammarion, 2009, p. 246.

³⁴ *Le Tir national*, 4 juillet 1896.

³⁵ *Ibid.*, 7 juillet 1897.

³⁶ *Le journal d'Aubenas*, 4 juin 1898.

³⁷ François Chomel, *Histoire sportive d'Annonay : des origines à 1997*, Saint-Julien-Molin-Molette, J.-P. Hugué éditeur, 2004, p. 21.

Le passage de ce type de pratiques vers le sport, avec le soutien des mairies et des collectivités, est courant. La « Vigilante de Mélas » est une société de tir créée en 1901 au Teil (Ardèche). En 1924, elle prépare toujours au B.A.M., mais elle s'est enrichie de sections d'athlétisme et de rugby. L'association se transforme ensuite en « Entente Sportive Vigilante Teilloise », puis devient le « Racing Club Teillois », qui fonctionne encore aujourd'hui³⁸. Autre exemple, avant 1914, le « Sporting club privadois » « s'occupe de football [rugby] gymnastique et instruction militaire », en lien étroit avec la garnison et la société de tir locale³⁹. Dans l'immédiat après-guerre, la presse annonce que les matchs de rugby et les cours de préparation militaire proposés par la société reprennent⁴⁰. Toujours dans l'Ardèche, le « Pont-de-Labeaume sportif » est affilié à l'U.S.P.M.F. et agréé en 1912 par le ministère de la guerre⁴¹. L'objectif de l'association est la « préparation au service militaire par la pratique du tir et des sports » ; elle est recommandée au ministre par le sénateur Astier⁴². À Montélimar, dans la Drôme, « l'Union sportive Montilienne⁴³ », affiliée en 1922 à l'U.F.F.S.A., à la F.F.F.A., à la F.F.R., à la F.F.A. et à la F.F.B., est un club omnisports qui pratique aussi la préparation militaire, vraisemblablement dans la continuité de ce que l'annuaire de la Drôme de 1913 mentionne comme le « football club montilien ». Les sociétés conscriptives sont ainsi des lieux d'acculturation au sport, avec des mélanges et des hybridations entre les pratiques. À cet égard, il y a peu de sociétés exclusivement conscriptives ou exclusivement sportives : le modèle typique est plutôt celui de sociétés omnisports qui adoptent, parmi d'autres, des pratiques physiques conscriptives.

2. Les politiques municipales : des instruments d'influence

Comment comprendre, dès lors, ce soutien des municipalités à la préparation militaire et aux exercices physiques ? Il semble que deux ressorts principaux sous-tendent ces politiques : des stratégies sociales individuelles d'une part, et d'autre part une instrumentalisation des associations dans le cadre des luttes politiques de la Belle-Époque.

Un vecteur de notabilisation républicaine

³⁸ AD 07 : 4M 235. Lettre de 1924 protestant contre un arrêt probable des subventions du département pour cause de non-respect de la « neutralité ».

³⁹ AD 07 : 4M 238, selon un rapport préfectoral de 1912.

⁴⁰ *L'ancien combattant de l'Ardèche*, 12 novembre 1921.

⁴¹ Annuaire de l'USPMF, 1913.

⁴² AD 07 : 4M 238.

⁴³ AD 26 : 4M 1740.

Le soutien apporté par les collectivités aux associations obéit à des logiques similaires au niveau national et au niveau local, en ville et en campagne, même si les modalités et les formes diffèrent. Les dirigeants préparatistes font preuve de patriotisme, mais aussi de philanthropie, dans ces temps marqués par une obsession hygiéniste, en finançant le mouvement par des contributions régulières. Les grandes fédérations préparatistes recrutent ainsi des membres honoraires, voire des « dames patronnesses⁴⁴ » qui, en échange de leur aide financière, se construisent des réseaux, des sociabilités et un statut social valorisants. Les bureaux de direction nationaux regroupent ainsi des personnalités presque toutes décorées des plus hautes distinctions officielles, légion d'honneur ou palmes académiques⁴⁵. Leur engagement est guidé donc, en partie, par une quête de notabilité. Alexandre Millerand, alors ministre de la Guerre, s'en amuse lors d'un discours ouvrant le banquet de Fédération Nationale des Sociétés de Préparation Militaire de France et des Colonies en 1912 : « Laissez-moi vous dire que si dans tout Français il y a un candidat à la décoration qui sommeille, il ne faudrait pas cependant que, sous couleur de sociétés de préparation militaire, il se créât trop de sociétés de préparation à la décoration... (rires)⁴⁶ ».

Malgré les aides municipales, les associations fonctionnent essentiellement grâce à des ressources privées, en particulier dans les campagnes où les budgets communaux ne permettent pas de distribuer de larges subventions, tandis que les petites sociétés ont du mal à capter les rares subsides de l'État. La population est sollicitée par des appels aux dons, mais à la manière de l'évergétisme antique⁴⁷, les notables sont les premiers mis à contribution pour financer ce qui apparaît comme une œuvre utile à la communauté locale et à la nation entière. Parmi les 125 membres fondateurs du Gymnase civil de Valence, premier groupe drômois de gymnastique, créé immédiatement après la défaite de 1870, figurent plusieurs députés, un évêque, deux généraux, c'est-à-dire l'élite sociale et politique du département⁴⁸. Avec des catégories sociales toujours incertaines, telles qu'elles apparaissent dans les sources, on obtient le profil suivant : 39% des membres fondateurs font partie des élites économiques (banque, négoce, rente) ; 20% représentent l'État, soit comme fonctionnaires, soit comme élus ; 13% ont des professions libérales ; 17% sont artisans ou commerçants ; 5% sont militaires. Toutes les composantes de la bourgeoisie urbaine valentinoise sont ainsi représentées, une bourgeoisie dont la légitimité nouvelle repose en partie sur

⁴⁴ Voir par exemple les listes actualisées à chaque numéro des « membres associés et dames patronnesses » dans l'organe de l'USPMF, *Le soldat de Demain*.

⁴⁵ Le conseil d'administration de l'USTF en 1914 est composé de 36 titulaires de la légion d'honneur sur une soixantaine de membres (par exemple dans *Le Tir national* du 10 janvier 1914).

⁴⁶ « Notre banquet », *Vers l'armée*, n°5, 12 juillet 1912.

⁴⁷ Le terme a déjà été avancé par Alain Garrigou, *op. cit.*, 1986, p. 254.

⁴⁸ AD 26 : 1R 2047, Gymnase civil de Valence.

cette stratégie de prestige social, par le soutien apporté à des initiatives d'intérêt public, dans des formes renouvelées de notabilisation.

Le profil sociologique des associations conscriptives ou sportives semble toujours plus ou moins similaire. Comme le soulignaient Maurice Agulhon et Maryvonne Bodiguel à propos des sociétés musicales, leur structure repose souvent sur un groupe de membres honoraires, des notables qui dirigent en réalité l'association, alors que la majorité des membres, passifs dans les décisions, sont de « niveau populaire moyen », c'est-à-dire « rarement bourgeois, et jamais vraiment prolétaires⁴⁹». Au niveau national, sur un échantillon de 5 000 membres de bureaux d'associations de 1870 à 1914, 25% sont artisans ou commerçants, 25% ouvriers, 15% employés, 8% agriculteurs. Pour les seuls présidents d'associations en revanche, 14% sont des cadres d'entreprises ou ont une profession libérale, 13% exercent des mandats politiques (des maires le plus souvent), 12% sont industriels ou négociants, 11% artisans ou commerçants, 11% instituteurs, 9% propriétaires ou des rentiers⁵⁰. Sociologiquement, il semble que les sociétés conscriptives soient largement assimilables aux clubs de sport. Les milieux des dirigeants sportifs et des dirigeants préparatistes ne partagent peut-être pas les mêmes vues sur l'éducation physique ou les mêmes orientations politiques, mais ils sont en revanche très proches du point de vue de la composition sociale.

Ce soutien individuel des notables aboutit souvent à un engagement des collectivités, quand le budget le permet. En 1889 par exemple, la mairie républicaine de Valence alloue 2 750 francs de subventions municipales⁵¹, ce qui montre que les enjeux de ces stratégies sociales individuelles se transposent dans le domaine de la politique locale, parce que, souvent, ces notables républicains sont également des élus. Par exemple, Édouard Iung, exilé alsacien, fondateur et président du gymnase, devient conseiller municipal. S'engager dans le mouvement associatif est aussi un moyen de se faire connaître, de se construire un réseau et de se faire élire.

Ces sociétés ne sont donc pas seulement des instruments de notabilité ; elles fonctionnent aussi comme des outils politiques, permettant aux individus d'affirmer leur patriotisme et leur loyauté idéologique. Les différentes fêtes de gymnastique, compétitions sportives, commémorations ou célébrations auxquelles sont associées les sociétés sont des espaces de discours, des tribunes

⁴⁹ Maurice Agulhon, Maryvonne Bodiguel (éd.), *Les Associations au village*, Actes Sud, 1981, p. 29 (en référence aux travaux de Marie-Dominique Amaouche-Antoine sur l'Aude).

⁵⁰ Données issues des AD de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de la Gironde, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Vosges, du Nord et du Pas-de-Calais.

⁵¹ AD 26 : 1R 2031, états, circulaires, questionnaires, tableaux, listes, feuilles d'information, statuts, règlements, notes, correspondance (1880-1906).

où se déploient de grandes déclarations d'allégeance au régime⁵², comme le montrent les recensions dans la presse locale. À Aubenas, le bataillon scolaire défile avec les pompiers pour la fête nationale de 1890, organisée par la municipalité. C'est l'occasion pour un édile de vanter les mérites de la République, source de progrès social depuis la Révolution Française, dans une ville où la compétition avec la droite catholique fait rage⁵³. En 1913, le bataillon scolaire a été remplacé par « l'Étoile sportive albenassienne », dont les sections de garçons et de filles proposent des démonstrations de gymnastique ; mais la symbolique est la même, avec les fanfares, les sapeurs et les allocutions républicaines. De la même manière, lorsque « l'Étoile sportive albenassienne », organise le concours fédéral Drôme-Ardèche de gymnastique en 1911, le Conseil Général lui accorde 50 francs de subventions « en raison du but patriotique poursuivi par cette association⁵⁴ ». Mais cette société organise également des matchs de rugby dès le début du siècle⁵⁵. L'entête de ses courriers mentionne cette double identité : « société de gymnastique, tir et préparation militaire – sports », accompagné de la mention « agréée par le ministère de la guerre » et accompagné de deux illustrations, celle d'un gymnaste, et celle d'un sportif⁵⁶. Cet exemple montre que le soutien des élus pour des formes d'éducation physique comme la gymnastique peut favoriser par ailleurs le développement du sport, et devenir un terreau fertile pour de véritables politiques sportives amenées à se développer après-guerre, car les deux pratiques, les deux types de sociétés sont encore étroitement liés. Pour les élus, ce n'est qu'une des facettes de la politique tout court⁵⁷.

Avant la guerre, les pratiques conscriptives sont encore le cœur des premières ébauches de politiques sportives. À Annonay par exemple, le soutien de la mairie va particulièrement à la gymnastique. « L'Annonéenne » obtient une subvention de 300 francs en 1884 ; elle reçoit encore 500 francs pour un concours de gymnastique (sur une souscription de 2 724 francs, soit près de 20% du total). Pour l'important concours de la fédération du Sud-Est, en 1893, la moitié d'une souscription d'environ 10 000 francs provient de la municipalité, et le maire Kramer rajoute 75 francs, à titre personnel. « L'Annonéenne » perçoit en outre 400 francs de subvention annuelle dans les années 1890, tandis que « l'Indépendante », société nationaliste dissidente, ne reçoit rien jusqu'en 1904,

⁵² Voir Benoît Caritey, Arndt Krüger, « Les fêtes nationales de gymnastique en Allemagne et en France (1860-1914) », dans Benoit Caritey et al. (dir.), *Les Politiques au stade : étude comparée des manifestations sportives du XIX^e au XXI^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, p. 232.

⁵³ *Le Journal d'Aubenas*, 19 juillet 1890 et 20 juillet 1895.

⁵⁴ Conseil Général de l'Ardèche, *Rapports et délibérations*, 1911, pp. 66-67 et p. 27.

⁵⁵ Elle rencontre par exemple le réputé Valence Sportif en 1909. *Le journal d'Aubenas*, 27 février 1909.

⁵⁶ AD 07 : 4M 238. Courrier de 1911.

⁵⁷ Pierre Chambat, « Les fêtes de la discipline. Gymnastique et politique en France (1879-1914) » dans Jean Camy et Pierre Arnaud (dir.), *op. cit.*, 1986, p. 86.

obtenant 100 francs de subvention à la faveur d'un rapprochement avec la mairie. En ce qui concerne le tir, en 1882 le concours du « Tir annonéen » est doté de 200 francs par le conseil municipal, qui accorde en outre une subvention annuelle de 500 francs⁵⁸, alors que dans le même temps, le vélo, la pétanque puis le rugby se développent uniquement sur fonds privés, sans doute par manque d'une légitimité politique assez forte, malgré un engouement populaire.

Les élus semblent ainsi privilégier avant 1914 les sociétés de gymnastique et les spectaculaires fêtes qu'elles animent, démonstrations républicaines par excellence, qui se prêtent mieux à servir leurs intérêts. Ils ne se montrent encore que rarement lors des rencontres sportives, même s'ils commencent à le faire. Par exemple, lors de la course cycliste au vélodrome du parc Riboulon à Annonay, organisé par « l'Amical-cycle annonéen », devant 2 000 personnes, la presse relève la présence de Duclos, adjoint au maire, et de Barou Saint-Prix, conseiller municipal, par ailleurs membre du bureau du « Tir annonéen⁵⁹ ». De même, en pleine campagne législative, la presse locale souligne que le candidat « républicain-socialiste » Offendstat-Villefranche, conseiller municipal de Buisles-Baronnies, n'hésite pas à apporter sa participation à « l'Union sportive Nyonsaise » en devenant membre d'honneur... tout comme il en fait la promesse à la société musicale de la ville⁶⁰. Il ne semble alors pas y avoir de différences fondamentales dans le rapport que les élus entretiennent avec les sociétés d'éducation physique ou de sports, voire avec les associations en général.

Ainsi, les premiers clubs sportifs sont parfois associés à des sociétés conscriptives dans des événements patronnés par des élus. C'est le cas pour la fête des écoles laïques d'Annonay en 1914, lorsque toutes les sociétés républicaines de la ville défilent en même temps, la compagnie de sapeurs-pompiers, les associations scolaires ou parascolaires (amicale laïque et comité de garçons, amicale laïque de filles, société du sou des écoles), les fanfares (« l'Union instrumentale », la société de trompettes « l'Étendard »), les sociétés de gymnastique (« l'Annonéenne ») et les sociétés sportives (« Club sportif annonéen », « Union sportive », « Amicale cycle », société « la Pédale ») et même la société colombophile « l'Avant-Garde », le tout en la présence du maire et d'une partie du conseil municipal. L'article de presse se fait l'écho des avantages électoraux que les édiles peuvent tirer de leur soutien, en évoquant « leur présence à cette fête [qui] est un témoignage de sympathie pour nos écoles dont il faut les louer et remercier⁶¹ », dans une ville où les tensions politiques entre catholiques et républicains sont vives.

Si les imposants spectacles conscriptifs et sportifs sont une particularité urbaine, puisque les villages ne peuvent pas assumer l'organisation matérielle de

⁵⁸ François Chomel, *op. cit.*, pp. 17-28.

⁵⁹ *Le Journal d'Annonay*, 30 octobre 1912.

⁶⁰ *Le journal de la Drôme*, 1^{er} mars 1914.

⁶¹ *Le Journal d'Annonay et de l'arrondissement de Tournon*, 30 juin 1914.

telles manifestations, les petites associations rurales ne sont pour autant pas dépolitisées, et obéissent, sous des formes certes moins spectaculaires, aux mêmes logiques. Les sociétés de tir ou de gymnastique défilent vraisemblablement elles aussi dans les villages pour le 14 juillet, mais elles sont en général invisibles dans les sources, faute de couverture par la presse ou de surveillance administrative. Cette lacune archivistique installe ainsi un biais, en masquant une partie des activités des associations dans les campagnes, et en minorant leur influence.

Mise en scène politique, stratégie sociale de prestige et de notabilisation, telles sont les motivations essentielles du soutien municipal, pour les pratiques conscriptives de la Belle-Époque comme pour les politiques sportives de l'entre-deux-guerres. L'aide des municipalités pour organiser ce genre de festivités s'explique ainsi par la continuité de ces intérêts. Si ce soutien croissant favorise de nouvelles formes de sociabilités, il vise également à occuper un nouvel espace de luttes politiques, puisque cette intervention ne se limite pas au camp républicain.

Un enjeu de la lutte entre cléricaux et anticléricaux

Le soutien des municipalités aux associations s'inscrit en effet dans un contexte de tensions politiques très fortes, de la radicalisation des clivages lors de l'affaire Dreyfus, jusqu'à « l'anticléricalisme d'État⁶² » et la loi de Séparation de 1905. Les pratiques physiques, outils de contrôle de la jeunesse, n'échappent pas à ces enjeux. Les organisations catholiques, d'abord méfiantes vis-à-vis de l'exercice physique, se les sont vite appropriées. Centrée sur la gymnastique, mais omnisports, la fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France (F.G.S.P.F.) est très axée sur la préparation militaire, au cœur d'une de ses « deux causes sacrées », « la Patrie et la Foi⁶³ ». L'annuaire de la fédération édité en 1934 rappelle que « dès 1901, en effet, les sports furent en honneur parmi les jeunes gens des patronages et, parmi toutes les fédérations de gymnastique et de préparation militaire, la F.G.S.P.F. fut la première à adjoindre à ses programmes la course à pied, le football, la natation et le tennis⁶⁴ ». C'est un moyen d'attirer et de maintenir la jeunesse sous l'influence du clergé. Dès 1907, le ministère de l'Intérieur recense environ 575 sociétés de gymnastique, de tir ou de patronages⁶⁵ qui sont placées sous une surveillance administrative étroite. En 1914, La puissante fédération compte près de 150 000 adhérents. Dans la Drôme par exemple, la Persévérante de Romans ouvre une section cycliste dès février 1914, une section de football en 1920, tout en pratiquant

⁶² Jean Baubérot, *Histoire de la laïcité en France*, Presses Universitaires de France, 2017, p. 72.

⁶³ Fabien Groeninger, *Sport, religion et nation : la Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, l'Harmattan, 2004.

⁶⁴ Annuaire de la FGSPF, 1934, p. 19.

⁶⁵ AN F/7/13214 : mouvement catholique. Sociétés gymnastique et de tir et patronages cléricaux dans les départements (1907-1925).

activement la préparation militaire et le tir, avec des dizaines de brevetés⁶⁶ ; si elle n'est pas agréée par le ministère de la guerre, comme de nombreuses sociétés catholiques, c'est qu'elle ne respecte pas la neutralité exigée par ce statut. Le patronage des « petits pages de Privas », associe quant à lui messes et football dès 1910, et exerce ses membres à la gymnastique, comme le montre une démonstration présentée aux parents en 1913⁶⁷. Après-guerre, c'est le basket qui sera particulièrement à l'honneur dans les patronages⁶⁸.

La rivalité entre cléricaux et républicains à propos de ces associations, particulièrement dans un département comme l'Ardèche où la rivalité confessionnelle entre catholiques et protestants envenime les débats autour de la politique de laïcisation⁶⁹. Pour le sous-préfet de Largentière, il est clair que l'association amicale des anciens élèves de l'école laïque de Prades « a pour but le perfectionnement de l'éducation de ses membres, la préparation militaire et surtout d'empêcher les jeunes gens de fréquenter les patronages fondés par les réactionnaires⁷⁰ ». Cette politique d'enracinement républicain par la lutte contre les organisations cléricales est au cœur d'une attention nouvelle portée aux loisirs, dont les sports sont parties prenantes. Organisations républicaines et catholiques rivalisent en adoptant les « techniques les plus efficaces⁷¹ » pour attirer et contrôler les jeunes, ce qui revient souvent à introduire des activités physiques. Cette compétition est donc l'un des moteurs de l'adoption d'usages nouveaux, y compris dans les plus petites communes rurales.

Les oppositions nationales sont transposées à l'échelle des communes, et les mairies y jouent un rôle actif, particulièrement dans les campagnes. Main dans la main avec les municipalités républicaines, ce sont souvent les instituteurs qui servent de relais et de propagateurs de pratiques innovantes, qui réinventent des formes de sociabilités traditionnelles en perte de vitesse avec l'évolution rapide des sociétés rurales. Ces pratiques, promues et encadrées dans une perspective d'éducation républicaine, prennent des formes sociales (mutualité, épargne scolaire), culturelles (cours d'adulte, conférences, éducation populaire) ou artistiques (musique, lecture, théâtre), s'appuyant au besoin sur des avancées technologiques comme le cinéma. Ils peuvent également prendre la forme d'exercices physiques, selon des modalités conscriptives (tir, gymnastique) ou plus spécifiquement sportives. C'est un élément central de la « sécularisation des loisirs », comme l'a écrit Pierre Arnaud, entendue comme le « passage d'une sociabilité privée, conviviale, intime, à une sociabilité publique, légale,

⁶⁶ AD 26 : 16 J 37. Carnet de SAG de la société.

⁶⁷ Fabien Grøeninger, « Sport et éducation physique dans les patronages catholiques ardéchois (1910-1939) », *Mémoire d'Ardèche et temps présent*, 2004, n° 84, p. 21.

⁶⁸ Jean-Claude Saby, Paul Santin, et Robert Valanconny, « Eléments pour une histoire du basket en Ardèche », *Mémoire d'Ardèche et temps présent*, 2005, n° 85, p. 55-60.

⁶⁹ La configuration n'est pas la même dans un département comme le Var, acquis au socialisme, où les mouvements catholiques ont très peu d'influence. Jean-Claude Gaugain, *Jeux, gymnastique et sports dans le Var : 1860-1940*, l'Harmattan, 2000, p. 202-205.

⁷⁰ Juin 1911, AD 07 : 4M 227, associations déclarées avant le 1er juillet 1901. Commune de Prades, 1 179 habitants en 1911.

⁷¹ Benoît Caritey, « Catholicisme, patriotisme et sport en Alsace (1898-1939) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 88, 2002, p. 9.

formelle⁷² », qui se nourrit d'activités nouvelles. C'est ainsi que de nombreuses organisations à destination de la jeunesse apparaissent dans les campagnes, sous la forme de patronages ou d'amicales laïques, que l'on appelle à l'époque les « petites A ». Les instituteurs jouent souvent le rôle de moteurs de ces transformations, par exemple à la tête de ces groupes qui peuvent commencer à fonctionner assez facilement, dans les locaux de l'école ou sur un terrain communal, fréquemment mis à disposition par les mairies. En 1913, l'Inspecteur d'Académie recense déjà 14 patronages laïques et 75 associations d'anciens ou d'anciennes élèves fonctionnant dans l'Ardèche⁷³. L'association amicale des anciens élèves des écoles laïques de Tournon demande par exemple 500 francs de subvention pour organiser une grande fête des écoles laïques des quinze communes du canton en juin 1911. Le sous-préfet rappelle que l'association, fondée en 1894, « compte plus de 200 membres et a pour but de resserrer les liens de camaraderie formés sur les bancs de l'école. Elle s'occupe spécialement de l'œuvre postscolaire qui doit servir de trait d'union entre l'École et le Régiment. Elle organise des cours-causeries pour l'instruction de ses membres, des conférences, des séances de tir, des fêtes offertes aux parents et amis des sociétaires et distribue des récompenses aux enfants des écoles. Enfin, elle donne tous ses soins à une bibliothèque dont le nombre de prêts augmente d'année en année⁷⁴ ». Il suffit de lire la presse locale pour constater la multiplication des fêtes, des spectacles, associant fréquemment musique, jeux, représentations artistiques et activités physiques.

Une des formes de ces loisirs innovants est la pratique physique voire la pratique sportive, fréquemment associée à la préparation militaire, et largement adoptée par les associations et les amicales laïques pour attirer les jeunes. L'Inspecteur d'Académie constate ainsi que « les associations d'anciens ou d'anciennes élèves continuent à prospérer. (...) Les groupements qui ont montré le plus de vitalité sont ceux qui ont un caractère nettement patriotique, c'est-à-dire ceux qui s'occupent de préparation militaire⁷⁵ ». L'Amicale des anciens élèves des écoles laïques de la Voulte, créée en 1899, diffuse par exemple la pratique du tir et du football dès avant la guerre⁷⁶. L'association des anciens élèves de l'école publique d'Ucel, quant à elle, « facilite aux jeunes gens l'obtention du brevet d'aptitude militaire, par l'enseignement du tir et la pratique de divers exercices de sport⁷⁷ ». Le Jaujac sportif, créé en 1911, agréé et affilié à l'U.S.P.M.F., regroupe les anciens élèves de l'école⁷⁸. Les « petites A » affiliées à cette fédération « préparatiste » sont d'ailleurs nombreuses : on recense les amis

⁷² Pierre Arnaud, *Le sportman, l'écolier, le gymnaste. La mise en forme scolaire de la culture physique*, Thèse de doctorat, Lyon 2, 1986, p. 107.

⁷³ Conseil Général de l'Ardèche, *Rapports et délibérations*, 1913, p. 341.

⁷⁴ AD 07 : 4M 227, rapport du sous-préfet de Tournon, 1911.

⁷⁵ Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur l'enseignement primaire. Conseil Général de l'Ardèche, *Rapports et délibérations*, 1912, pp. 236-237.

⁷⁶ AD 07 : 4M 238-239.

⁷⁷ Selon un rapport préfectoral pour l'agrément (accepté), mai 1911, AD 07 : 4M 238.

⁷⁸ AD 07 : 4M 238 et annuaire de l'USMPF 1913.

des écoles laïques d'Antraigues, les amis des écoles laïques de Lavilledieu, l'amicale des anciens élèves de Lussas, l'association amicale des anciens élèves de l'école de Prades, l'association amicale des anciens élèves de l'école de Saint-Germain, l'amicale des anciens élèves de l'école laïque de Saint-Sauveur-de-Montagut, les amis de l'école de la Souche⁷⁹. Il est très probable que ces sociétés aient été, avec le soutien fréquent des municipalités et de l'école, un espace d'acculturation et de diffusion du sport, mêmes si les sources manquent pour donner des détails précis sur les pratiques effectives. La presse mentionne par exemple le match retour de rugby disputé entre les élèves des écoles laïques d'Aubenas et ceux de Bourg-Saint-Andéol en 1910⁸⁰. Dans l'entre-deux-guerres, « l'Union sportive Bourguésanne » (de Bourg-Saint-Andéol), agréée par le ministère de la guerre, qui est composée d'une équipe de rugby⁸¹ et a formé une équipe de football pionnière pendant la guerre⁸², semble prendre sa source dans ce même milieu scolaire ou para-scolaire. À Annonay l'école primaire supérieure apparaît également comme le véritable « vivier du développement sportif annonéen⁸³ », introduisant le rugby dans la ville dès 1900, par le biais de l'association des anciens élèves⁸⁴. On voit donc comment, autour de l'école laïque et de ses prolongements, concurrencée ou défendue, la rivalité entre catholiques et républicains anticléricaux est un moteur de l'introduction de nouveaux loisirs, notamment sportifs. C'est souvent dans ce contexte que se dessinent des « politiques sportives » qui prennent des voies détournées, notamment via l'école, jusque dans les plus petites communes.

⁷⁹ Annuaire de l'USMPF, 1913.

⁸⁰ *Le journal d'Aubenas*, 19 février 1910

⁸¹ *Le journal d'Aubenas*, 2 novembre 1922

⁸² François Chomel, *Histoire... op. cit.*, J.-P. Huguet éditeur, 2004, p. 54

⁸³ *Ibid.*, p. 13

⁸⁴ *Ibid.*, p.45

Conclusion

Réintégrer les pratiques « conscriptives » dans le champ des activités physiques permet de réécrire une histoire des sports entendus au sens large, en les intégrant dans une catégorie plus large, celle des sociabilités réinventées. C'est une façon de reconsidérer toute une variété de pratiques physiques ou sportives, déjà en place dès la fin du XIX^{ème} siècle, faisant l'objet de politiques d'éducation et de contrôle de la jeunesse spécifiques, encore balbutiantes mais bien réelles.

À l'aide d'une typologie distinguant des « noyaux » associatifs clairement définis⁸⁵, on pourrait isoler un noyau sportif et un noyau « préparatiste », tous deux organisés autour de quelques associations et de quelques réseaux d'individus, le premier dans une perspective compétitive et spectaculaire, à partir des grands centres urbains, largement autonome vis-à-vis de l'influence militaire ; le second plus largement diffusé et décentralisé, refusant cette organisation au nom d'une éducation physique et civique du plus grand nombre, dans une visée hygiéniste et militaire. Mais entre ces deux pôles s'étale toute une gamme de nuances, entretenant des relations complexes et fluctuantes, faites de pratiques et d'objectifs divergents ou similaires, d'hybridations ou de distinctions franches. Ce mélange est une des formes de la réinvention des sociabilités et de l'apparition de nouveaux loisirs, incluant des nouvelles pratiques culturelles mais aussi de nouvelles pratiques physiques, largement imprégnées de culture militaire.

Avec l'État – relayée par des grandes fédérations – et les départements, les municipalités prennent une part importante dans ces évolutions, notamment via l'action de notables, qu'ils soient laïcs et républicains ou catholiques et cléricaux. S'il est encore difficile de parler de politiques sportives à proprement dit, à cause de soutiens trop faibles et trop ponctuels, et qui ne sont pas encore intégrés dans un plan d'ensemble consacré au sport spécifiquement, il n'en existe pas moins des formes d'interventions publiques concernant les activités physiques, présentes avant 1914, en particulier lorsqu'elles sont susceptibles de trouver une justification patriotique et militaire, y compris en milieu rural.

C'est précisément dans ce cadre que les municipalités jouent un rôle décisif, dans les bourgs, mais aussi dans les plus petites communes, où un appui minime permet d'enclencher un mouvement de fond d'évolution des pratiques de loisirs et d'acculturation au sport, avec, en germes, la diffusion dans l'entre-deux-guerres de l'athlétisme, du football, du rugby ou du basket, coexistant avec la gymnastique ou le tir, mais aussi avec des jeux comme la pétanque ou des divertissements comme les fanfares.

⁸⁵ Benoît Caritey, « La construction d'une géographie politique sportive », *Regards Sociologiques*, 1994, n° 7, p. 81-90.

Néanmoins, cette dynamique associative n'est pas uniforme sur tout le territoire : la région Parisienne et le quart Nord-Est du territoire concentrent la plus grande partie des sociétés. Dans des départements comme le Nord ou le Pas-de-Calais, les pratiques conscriptives et sportives sont généralisées, et ne sont en réalité qu'une des facettes d'un associationnisme très vif⁸⁶. La région lyonnaise et la région bordelaise sont également deux territoires où le réseau est assez dense. En revanche, dans le Massif central, le Midi, le Sud-Ouest et l'Ouest, les associations sont encore rares avant la guerre, voire inexistantes.

La première guerre mondiale marque une étape décisive. Véritable coup d'arrêt d'un mouvement associatif en pleine effervescence, le conflit provoque de profondes recompositions. Beaucoup de jeunes sociétaires ne reviennent jamais du champ de bataille, tout comme une partie des cadres dirigeants. Malgré des difficultés initiales, le sport se développe fortement dès les années 1920, avec une autonomisation croissante vis-à-vis de l'autorité militaire ; pour autant, la préparation militaire ne disparaît pas, loin s'en faut, et des formes de coexistence entre les différentes pratiques perdurent jusque dans les années 1930. Dans toutes les réformes de la préparation militaire⁸⁷, les politiques sportives au niveau national continuent d'intégrer cet objectif. Les militaires gardent un poids déterminant dans le jeune ministère des sports⁸⁸, tout comme dans les services départementaux de l'éducation physiques. La création d'un « Conseil supérieur de l'éducation physique et des sports », en avril 1938, leur laisse encore une place, même si les dirigeants préparatistes et l'armée perdent peu à peu de l'influence⁸⁹.

⁸⁶ Respectivement 320 et 214 sociétés agréées par le ministère de la guerre en 1913. Voir A. N. F/7/12811 : sociétés de préparation militaire (1909-1913).

⁸⁷ En 1917, 1921, 1923, 1928, 1932, 1934 et 1938

⁸⁸ Marianne Lassus, *Jeunesse et sports : l'invention d'un ministère (1928-1948)*, Paris, France, Insep-éditions, 2017, pp. 70-80.

⁸⁹ M. Spivak, *op. cit.*, 1983, p. 1385.